

POLITIQUE DES AÎNÉS ET PLAN D'ACTION



Bâtir collectivement un milieu de vie sain
et inclusif pour les aînés du Nunavik

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK



Politique des aînés et plan d'action de l'Administration régionale Kativik (ARK)
tel qu'il est prévu dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

ainsi que politiques des aînés et plans d'action des municipalités
participant à la mise en œuvre de la démarche MADA concertée
(politique des aînés de l'ARK)

Document préparé par l'Administration régionale Kativik

Bâtir collectivement un milieu de vie sain et inclusif pour les aînés
du Nunavik

Démarche Municipalité amie des aînés



**Municipalité
amie des aînés**

En partenariat avec :

Québec 

Infographie : Alphatek
Traduction française : Expressions boréales



Administration régionale Kativik

Tél. : 819 964-2961, poste 2304
Télec. : 819 964-0063
www.krg.ca

C. P. 9
Kuujuaq QC
J0M 1C0

Novembre 2017

Table des matières

Mot de la présidente de l'ARK.....	3
Mot du directeur général de l'ARK.....	4
Mot du président du Comité des aînés du Nunavik.....	5
Mot du conseiller pour les questions relatives aux aînés et aux femmes de l'ARK.....	5

Partie 1

Introduction.....	7
Mission.....	7
Sommaire des organismes régionaux.....	7
Aînés du Nunavik ciblés par la démarche MADA.....	8
Historique de la démarche MADA.....	9

Partie 2

Parties constituantes de la politique des aînés.....	12
Principes.....	12
Orientations.....	13
Valeurs.....	14
Définition d'un aîné inuit.....	14

Partie 3

Diagnostic régional.....	15
Communication et information.....	16
Aménagement, infrastructures et mobilité.....	18
Loisirs et vie récréative.....	20
Culture.....	20
Sécurité.....	21
Accès à la nourriture et sécurité alimentaire.....	22
Soutien communautaire et participation sociale.....	23
Logement.....	24

Partie 4

Plan d'action.....	27
Stratégie de communication.....	28
Contenu.....	28

Annexe 1

Portrait du milieu.....	29
Le territoire.....	29
Gouverne administrative et politique.....	29
Organismes régionaux.....	31
Fédération des coopératives du Nouveau-Québec.....	33
Associations communautaires.....	34
Ressources et services locaux.....	34
Renseignements sur le soutien régional offert aux aînés.....	36

Annexe 2

Stratégie de communication.....	39
---------------------------------	-----------

Annexe 3

Objectifs et actions.....	40
---------------------------	-----------

Jennifer Munick
Présidente de l'ARK



Mot de la présidente de l'ARK

Le document intitulé *Politique des aînés et plan d'action de l'Administration régionale Kativik* traduit notre respect pour les aînés, notre grand souci pour leur bien-être et notre désir de les reconnaître comme des membres précieux de nos communautés. Les aînés du Nunavik sont une source d'inspiration pour nous tous qui suivons leurs traces. Ils sont les gardiens de notre culture inuite.

La politique et son plan d'action s'adressent aux aînés du Nunavik, aux villages nordiques, à l'Administration régionale Kativik (ARK) et à tous les organismes de la région ainsi qu'aux gouvernements du Québec et du Canada. Je tiens à souligner que chacun des enjeux soulevés dans le présent document revêt une grande importance pour le Conseil et le Comité administratif de l'ARK. J'espère que bon nombre des solutions proposées seront mises en œuvre le plus rapidement possible.

En outre, comme les maires et les conseils des 14 villages nordiques entreprennent maintenant la préparation de leur politique des aînés locale, je tiens à leur assurer que l'ARK leur offrira tout son soutien.

Enfin, j'aimerais exprimer ma gratitude au Comité des aînés du Nunavik, au Carrefour action municipale et famille, au conseiller pour les questions relatives aux aînés et aux femmes de l'ARK et au Service du développement régional et local de l'ARK pour ce vaste travail de collaboration. Ils devraient tous être fiers du travail accompli dans ce document.

Michael Gordon
Directeur général de l'ARK



Mot du directeur général de l'ARK

C'est avec plaisir que je présente le document intitulé *Politique des aînés et plan d'action de l'Administration régionale Kativik*. Le document est le fruit d'un partenariat fructueux établi entre l'Administration régionale Kativik, le Comité des aînés du Nunavik et le Carrefour action municipale et famille dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés du gouvernement du Québec.

L'élaboration de la politique et du plan d'action s'est appuyée sur une consultation menée sur une période de deux ans auprès d'aînés de toutes les communautés et de plus d'une douzaine d'intervenants régionaux. La consultation a fourni d'excellentes occasions de faire prendre conscience de la nécessité d'inclure les questions relatives aux aînés dans les programmes de services publics et les budgets, de mettre en commun des renseignements dans divers secteurs et de souligner l'importance d'inclure les aînés dans la prise de décisions.

La politique et le plan d'action respectent les principes du vieillissement actif préconisés par l'Organisation mondiale de la santé, soit la participation, la santé et la sécurité. En outre, ils sont entièrement adaptés aux besoins et aux réalités de la région et couvrent notamment les domaines suivants :

- > communication et information ;
- > aménagement, infrastructure et mobilité ;
- > loisirs et vie récréative ;
- > culture ;
- > sécurité ;
- > accès à la nourriture et sécurité alimentaire ;
- > soutien communautaire et participation sociale ;
- > logement.

Je suis persuadé que la politique et le plan d'action s'avéreront utiles pour les organismes locaux et régionaux ainsi que les gouvernements fédéral et provincial dans la planification des services offerts aux aînés au Nunavik. Ils concrétisent notre promesse d'espoir et de mieux-être faite aux aînés de la région. Il nous incombera de trouver des façons de mettre en œuvre les solutions proposées de manière à générer de réelles retombées pour la population.

Bobby Snowball
Président du Comité
des aînés du Nunavik



Mot du président du Comité des aînés du Nunavik

Au Nunavik, les aînés ont toujours joué un rôle actif et ils ont vécu des moments mémorables. Des efforts considérables ont été déployés pour que les Nunavimmiuts communiquent entre eux et avec les aînés. Nous sommes très fiers et honorés que l'Administration régionale Kativik ait produit une politique officielle pour les aînés de la région. La politique s'avérera très utile pour nous, nos familles et tous les Nunavimmiuts.

Mot du conseiller pour les questions relatives aux aînés et aux femmes de l'ARK

C'est avec plaisir que je participe à la présentation du document intitulé *Politique des aînés et plan d'action de l'Administration régionale Kativik*.

Quand nous avons entamé ce projet avec les résidents, les municipalités et les intervenants régionaux, il était difficile d'imaginer qu'un jour nous achèverions cette tâche colossale. Il nous a d'abord fallu bien comprendre la portée du projet avant de pouvoir ensuite l'expliquer en inuktitut à tous ceux et celles qui y ont pris part.

Benjamin Arreak
Conseiller pour les questions
relatives aux aînés et aux
femmes de l'ARK



Au fil des mois et des années toutefois, la politique et son plan d'action ont commencé à prendre forme. L'ambiance de travail était extraordinaire. Nous étions tous excités et encouragés par les idées proposées et avons hâte d'avoir le produit fini entre les mains.

La politique et son plan d'action visent à assurer les meilleures conditions de vie possible pour les aînés dans leurs communautés de manière que ces derniers puissent continuer de participer pleinement à tous les aspects de leur vie et à y contribuer, et ce, pour le bien de tous.

Enfin, j'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont contribué et participé à la production du document intitulé *Politique des aînés et plan d'action de l'Administration régionale Kativik*. Continuons de travailler ensemble au bien-être de tous les résidents du Nunavik, selon notre expertise et nos responsabilités.



*Bâtir collectivement
un milieu de vie sain
et inclusif pour
les **aînés du Nunavik***

*Démarche Municipalité
amie des aînés*



Introduction

La démarche Municipalité amie des aînés (MADA) est une approche communautaire inclusive qui prend en compte les composantes sociales et bâties des milieux de vie des aînés. Elle est axée sur la participation active des aînés et des intervenants dont les décisions, les structures et les services se répercutent sur la vie des aînés. La globalité de la démarche a l'avantage d'intégrer des domaines de la gouvernance municipale, et régionale dans le cas du Nunavik, de manière à concourir à la création d'environnements favorables au vieillissement actif de la population.

L'Organisation mondiale de la santé définit trois piliers du vieillissement actif, soit la santé, la sécurité et la participation, comme étant des facteurs d'autonomie et de valorisation des personnes vieillissantes. Les environnements favorables sont des conditions qui soutiennent ces trois piliers et rendent ainsi possible la participation pleine et entière des aînés. Que ce soit par un transport accessible qui facilite la mobilité d'une personne qui a peine à se mouvoir ou des séances d'exercices à l'intérieur d'un horaire dédié aux aînés, toutes les sphères de gouvernance sont des occasions de combattre l'âgisme et l'exclusion.

La démarche MADA vient s'ancrer dans les structures de gouvernance parce que c'est là où se prennent les décisions quant à l'organisation des milieux de vie, sociaux ou bâtis, et à l'aménagement des espaces publics. C'est dans cet environnement de proximité que se vivent et s'expriment les besoins des aînés au quotidien. La démarche MADA permet de composer avec d'autres politiques existantes sans ajouter à la charge administrative. Le rôle de chacun des intervenants régionaux dans cette démarche variera selon le niveau de responsabilités qu'il entend prendre, passant d'un leadership assumé, à un partenariat concerté, à un soutien technique auprès d'un groupe communautaire, et même, à un rôle de promoteur de projet. La réussite de la démarche repose éminemment sur l'engagement de tous les intervenants à travailler ensemble pour assurer le mieux-être des aînés du Nunavik.

Mission

La démarche MADA sert à déterminer les fondements et les balises qui guideront les décisions régionales de manière à bâtir collectivement un milieu de sain et inclusif pour les aînés du Nunavik.

Sommaire des organismes régionaux

Voir l'annexe 1 – Portrait du milieu.

Aînés du Nunavik ciblés par la démarche MADA

Selon les chiffres de 2015 de l'Institut de la statistique du Québec, les aînés de 65 ans et plus représentent environ 4 % de la population totale de 13 204 habitants au Nunavik¹.

Compte tenu des bouleversements relativement récents, il importe de contextualiser les déterminants sociohistoriques qui ont influencé les expériences des aînés ciblés par la présente politique.

Les débuts de la sédentarisation du peuple inuit, traditionnellement nomade, remontent aux années 1950. Au cours de cette période, une partie importante des habitants, qui sont aujourd'hui devenus aînés, sont nés dans un igloo ou une tente. Les aînés d'aujourd'hui ont connu les modes traditionnels de subsistance par la chasse, la pêche et le piégeage pratiqués en communauté réduite, par extension familiale, au fur et à mesure de leurs déplacements sur le territoire. Ce sont les aînés visés par la présente politique et son plan d'action.

Les premières communautés permanentes se sont établies au début des années 1960. La colonisation des populations du Nord-du-Québec, pratiquée pendant quelques décennies, a bouleversé les modes de vie traditionnels par des politiques gouvernementales d'assimilation et de réinstallation. C'était la période des séparations familiales forcées, des pensionnats autochtones traumatisants, de la disparition inexplicable d'Inuits envoyés au sud pour recevoir des traitements contre la tuberculose ainsi que du massacre des chiens de traîneaux qui a limité la mobilité des Inuits et l'accès à leurs moyens de subsistance. Il en est forcément résulté des traumatismes qui ont engendré des conséquences de tous ordres. Les aînés d'aujourd'hui ont vécu au cours de cette période.

Depuis la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en 1975, les bénéficiaires inuits ont acquis des droits exclusifs. Il n'en demeure pas moins que les transformations auxquelles ils ont dû s'ajuster ont été radicales et rapides. Aujourd'hui, c'est une adaptation multiforme qui leur est imposée. Ils doivent s'ajuster à une économie fondée sur les salaires, alors qu'une majorité d'aînés n'ont que rarement connu le statut de salarié. Les modes de gouvernance requièrent de leur part une réponse aux modalités administratives. Les expressions utilisées par les générations montantes ne leur fournissent plus la terminologie climatique, territoriale et patrimoniale qui leur est familière. Les jeunes s'individualisent par leurs usages personnels de l'électronique

1. Institut de la statistique du Québec. (2015) Le Nord-du-Québec et ses municipalités régionales de comté. Consulté le 27 janvier 2017 sur le site du gouvernement du Québec.





en lieu et place du partage collectif de l'information par voie radiophonique. Des infrastructures, conçues par des ingénieurs non autochtones, viennent empiéter sur les pistes de chasse et les lieux de cueillette traditionnels. Voilà quelques-uns des changements qui ont une incidence sur les aînés du Nunavik en ce 21^e siècle et que compte aborder la présente politique.

Historique de la démarche MADA

La demande initiale d'entreprendre la démarche MADA s'est faite lors d'une conférence téléphonique entre l'Administration régionale Kativik (ARK) et le Secrétariat aux aînés du gouvernement du Québec le 28 février 2013. L'entente a été traduite en inuktitut et signée le 11 avril 2014. La première réunion entre l'ARK, le Comité des aînés du Nunavik et le Carrefour action municipale et famille (CAMF) s'est déroulée du 20 au 22 octobre 2014.

Quelques contraintes sont apparues à la première réunion. Par exemple, il s'est avéré que le *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés* ne serait pas applicable. De plus, des consultations généralisées ne semblaient pas nécessaires, puisqu'il existe un corpus extensif d'études, de documentation et de rapports sur les problèmes et les solutions offertes au cours des années par une multitude d'intervenants, y compris par les Inuits eux-mêmes.

Des statistiques sont disponibles sur le site de Nunivaat – le programme statistique du Nunavik² exploité par l'Université Laval. Elles datent déjà d'un certain temps et les populations sont trop réduites dans les villages nordiques pour pouvoir tirer des conclusions significatives. Quelques-unes des plus récentes statistiques sont présentées dans la section intitulée Portrait du milieu en annexe.

2. Université Laval, en ligne, <http://www.nunivaat.org/>.

La distance entre les 14 villages nordiques du Nunavik ne peut être franchie que par avion, bateau ou motoneige. L'échéancier présenté au départ semblait trop court et les coûts occasionnés pour les déplacements trop élevés.

De plus, les aînés remettaient en question la nécessité des grilles pour la cueillette d'information et soulignaient leur crainte d'une approche non autochtone, telle que celle adoptée par le CAMF.

Pour aplanir certains de ces obstacles, une vidéoconférence a été organisée avec le maire de l'un des villages nordiques et deux représentants du CAMF. Le représentant élu a souligné la charge de travail déjà importante des maires et n'était pas convaincu que les questions relatives aux aînés fussent une responsabilité municipale.

Des réunions avec les membres du Comité des aînés du Nunavik ont par la suite été organisées. Les représentants ont compris la nécessité d'endosser le processus et d'y participer activement. L'un des membres du Comité, Elashuk, une aînée fort respectée, a accueilli l'initiative et la démarche MADA en reconnaissant que « certains aînés sont isolés et abandonnés au point de simplement attendre la mort ». D'autres membres du Comité ont adhéré pour les raisons suivantes :

- > La démarche MADA est une initiative qui cible les aînés de manière spécifique. Elle doit être accueillie tellement les besoins sont grands ;
- > La démarche MADA est une approche globale, qui intègre de multiples facteurs qui s'influencent les uns les autres ;
- > La démarche MADA propose d'en arriver à des actions concrètes ;
- > Bien que l'entente provienne du gouvernement du Québec, par l'entremise du Secrétariat aux aînés, en collaboration sur le terrain avec le CAMF selon des étapes assez précises, la démarche MADA prend en compte les réalités spécifiques de chacune des municipalités ou des municipalités régionales de comté qu'elle accompagne ;
- > Les Inuits du Nunavik seraient la première communauté autochtone à obtenir la certification MADA, et conséquemment, la reconnaissance par l'Organisation mondiale de la santé d'avoir réussi à adopter et à mettre en œuvre une politique et un plan d'action en faveur du vieillissement actif.

Les rencontres menées avec le Comité des aînés du Nunavik, en collaboration avec l'ARK, ont éventuellement mené à un consensus : poursuivre la démarche MADA en l'adaptant aux réalités du Nunavik. L'appui a été confirmé, et le projet s'est poursuivi selon les paramètres suivants :

- > Les aînés doivent conduire eux-mêmes la démarche ;
- > Le processus doit se passer en inuktitut ;
- > Les solutions proposées doivent répondre à des besoins réels et quotidiens ;
- > Au-delà des mots, des actions concrètes doivent être posées en fin de parcours.

Une stratégie de communication, préparée par la Section des communications de l'ARK, a donné lieu à des entrevues diffusées sur les réseaux publics et communautaires. Le Comité des aînés du Nunavik est devenu le promoteur de la démarche MADA à l'échelle régionale. Un communiqué, préparé à l'intention des communautés, a également précisé qu'il s'agissait d'une démarche par et pour les aînés du Nunavik.

Par la suite, des rencontres ont été menées avec divers intervenants et organismes régionaux afin de clarifier leurs mandats et de dresser un bilan des actions axées sur les besoins des aînés. Ces rencontres se sont tenues en présence des membres du Comité des aînés du Nunavik, qui ont pu poser leurs questions et formuler des commentaires au nom des aînés du Nunavik. À l'exception d'une seule réunion intersectorielle et multipartite tenue à Kuujuaq, les rencontres régionales ont permis de valider l'existence ou l'absence de préoccupations institutionnelles à l'égard des aînés. L'interdépendance des facteurs ayant un impact sur la vie des aînés n'est pas forcément apparue à cette étape du processus, car, bien que fort utile, l'information recueillie est demeurée sectorielle.

L'ajustement aux diverses réalités nordiques en cours de cheminement, que ce soit la langue, la distance ou la disponibilité des intervenants, a occasionné maintes fois la modification des méthodes de travail. Les outils servant à la cueillette d'information ont été révisés et le contenu des rencontres adapté aux besoins immédiats. À titre de compromis, il a été convenu que l'approche régionale se déroulerait en dehors du cadre des approches locales.

De nouvelles grilles de cueillette d'information ont alors été préparées pour les visites dans les communautés. Ces visites ont été menées par le conseiller pour les questions relatives aux aînés de l'ARK, accompagné d'un membre du Comité des aînés du Nunavik. L'attention centrée sur les besoins des aînés, le respect renouvelé à l'égard des aînés et des relations intergénérationnelles de même qu'une invitation à la participation communautaire, insufflée par la démarche MADA, sont des messages qui ont été accueillis favorablement par les communautés visitées. Les rapports émanant de ces visites laissent entendre que les rencontres tenues dans les villages nordiques se sont transformées en une expérience de sensibilisation. La portée de ces rencontres s'est élargie grâce aux transmissions radiophoniques et aux rencontres avec les élèves dans les écoles.

Au plan régional, ce sont les rencontres sectorielles, alimentées par les commentaires et les questions des aînés, qui ont permis d'identifier des problèmes existants dans l'une ou l'autre des sphères de gouvernance. Une révision de la documentation existante a servi à étayer des zones problématiques qui se répétaient d'un rapport à un autre, et dont plusieurs concordent avec les propos relevés par les membres du Comité des aînés du Nunavik.

L'étape finale de l'analyse, et non la moindre, a permis de broser un portrait du milieu. L'éclairage jeté sur les tâches et les responsabilités des instances administratives et politiques, ou encore, d'autres partenaires institutionnels permet de comprendre le fonctionnement de ces structures institutionnelles, politiques ou communautaires. Une telle clarification des rôles, impartis à chacun des intervenants, vient élucider certaines des doléances exprimées et vécues par les aînés du Nunavik.

Afin d'alléger, la lecture de la présente politique, une description détaillée de la région est présentée en annexe sous le titre Portrait du milieu.

Parties constituantes de la politique des aînés

La démarche MADA favorise une certaine reprise du pouvoir par les aînés sur les conditions qui déterminent la qualité de leurs milieux de vie. C'est grâce au processus d'exploration et d'affirmation par les participants que les diverses parties constituantes d'une politique se sont dégagées et se déclineront éventuellement par la mise en œuvre d'un plan d'action. La participation active des aînés est une condition inhérente au succès d'un tel processus collectif, collaboratif et habituellement intersectoriel.

Principes

La politique des aînés et son plan d'action s'appuient sur un petit nombre de principes qui ont été exprimés à maintes reprises tout au long du processus.

Les décisions concernant la mise en œuvre de la politique doivent être orientées par les principes suivants :

- Combattre toutes formes d'âgisme par l'inclusion sociale et communautaire des aînés;
- Assurer aux aînés des moyens de faire entendre leurs voix, tant leurs préoccupations que leurs attentes, et de proposer des solutions;
- Réaffirmer le respect envers les aînés et les relations intergénérationnelles;
- Contrer le clivage intergénérationnel en rebâtissant des ponts avec les jeunes générations;
- Accompagner les aînés dans un monde changeant par un transfert des connaissances traditionnelles, technologiques et scientifiques entre les générations;
- Faire en sorte que la culture inuite devienne un pôle d'ancrage pour la collaboration harmonieuse entre Inuits et non-Inuits.

Orientations

Au fur et à mesure que le processus avançait, les aînés ont pris confiance et ont fait connaître leurs attentes avec de plus en plus de clarté. Ils ont exprimé certaines conditions qui, à leur avis, devraient orienter les décisions prises dans leurs milieux de vie respectifs.

- L'imputabilité : lorsque des décisions sont prises par des comités ou par des élus, il doit y avoir une suite concrète ;
- La représentativité responsable : lorsqu'une personne représente un groupe ou une catégorie de personnes, elle doit rapporter l'information recueillie auprès de ceux et celles qu'elle représente ;
- L'honnêteté : les élus doivent avoir des conduites exemplaires, le pouvoir ne justifie pas des comportements inappropriés.



Valeurs

Les aînés sont porteurs de valeurs qui les caractérisent d'une manière toute particulière. Ces valeurs colorent leur expérience de vie et elles s'illustrent à travers la collaboration des membres du Comité des aînés du Nunavik qui explorent et discutent des moyens pour améliorer les conditions de vie et le bien-être des aînés du Nunavik. La présente politique et son plan d'action sont empreints de ces valeurs.

- > La fierté;
- > Le respect;
- > L'inclusion;
- > La collaboration;
- > La résilience;
- > Les héritiers du patrimoine inuit.

Définition d'un aîné inuit

Les valeurs confirmées par les participants concordent avec la définition d'un aîné inuit, telle qu'elle est graduellement apparue au cours des séances de travail. La définition n'a pas émergé à une seule occasion, mais elle s'est plutôt dessinée au fur et à mesure des réflexions partagées.

L'aîné inuit se définit par sa connaissance du territoire, sa place au sein de la famille et son rôle dans la préservation et la transmission de sa langue et de sa culture. Le territoire constitue les habitats et les ressources qui le font vivre. La conception de la famille repose davantage sur ceux qui sont venus avant (les ancêtres) et ceux qui viennent après (les descendants). La responsabilité des aînés est alors de transmettre les pratiques et les connaissances des Inuits d'une manière qui exprime la fierté et la résilience du peuple inuit.

Il existe même deux termes précis en inuktitut pour désigner l'aîné. *Inummarik* est utilisé dans la région de la baie d'Hudson et cela veut dire, « la personne complète, celle qui est accomplie et en possession de tous ses moyens ». Dans la région de la baie d'Ungava, c'est *Inuvunga* qui est utilisé. C'est un énoncé qui signifie « Je suis un Inuit. Je suis vivant ». Les deux appellations rejoignent les valeurs déjà signalées par les participants.

La politique des aînés et son plan d'action représentent une occasion d'espoir et de mieux-être pour les participants au processus. Ces derniers se sont investis de manière importante et comptent sur la mise en œuvre du plan d'action pour générer de réelles retombées.

Diagnostic régional

Menée par l'ARK en partenariat avec le Comité des aînés du Nunavik, la démarche MADA a permis de déterminer des mesures pour les neuf axes du plan d'action. Chacun des axes a été discuté, et les actions ont été entérinées par le Comité des aînés du Nunavik. Qu'il s'agisse d'une formation technologique intensifiée, de l'ajout d'activités récréatives locales ou de la diffusion d'émissions radiophoniques percutantes, les actions retenues au plan d'action ont pour objet de colmater les brèches qui réduisent la sécurité ou amenuisent la participation des aînés du Nunavik.

Le diagnostic régional résulte d'une analyse des facteurs déterminants, identifiés tout au long du processus, sur lesquels il est possible d'agir pour améliorer le cadre de vie et le mieux-être des aînés. Traiter des enjeux problématiques entraîne donc une amélioration des conditions de vie et génère une participation des aînés à leur mesure au sein de leur communauté. Sans aucun doute, les profils et les conditions de santé des aînés sont variables, mais leur présence influe sur le cours des choses dans leur communauté respective. Contrer l'exclusion, valoriser la participation des personnes vieillissantes, bâtir des communautés inclusives au moyen d'environnements favorables, voilà l'objet du diagnostic régional qui éclaire les enjeux à considérer.

La perspective globale qu'est celle de l'Organisation mondiale de la santé en regard du vieillissement actif est le cadre de travail adopté pour revisiter les enjeux propres à chacune des sphères de gouvernance du Nunavik. Les enjeux sont les facteurs problématiques de chacun des axes qui ont un impact sur la santé, la sécurité et la participation des aînés, et réduisent leur qualité de vie au quotidien. Les enjeux propres à chacune des sphères de gouvernance entraînent des conséquences qui ont pour effet d'exclure les aînés ou de minimiser leur apport à la communauté. Bien cerner ces enjeux et les comprendre amènent à cibler des actions concrètes afin de transformer la situation et d'instaurer des conditions gagnantes, tant pour les aînés que pour leurs communautés.

C'est un corpus de trois ordres qui sert à poser le diagnostic régional : les rencontres sectorielles avec les intervenants régionaux, la documentation existante et le Portrait du milieu qui apparaît en annexe. Le diagnostic fait état des enjeux problématiques observés dans les sphères de gouvernance suivantes : communication et information ; aménagement, infrastructures et mobilité ; loisirs et vie récréative ; culture ; sécurité, accès à la nourriture et sécurité alimentaire ; soutien communautaire et participation sociale ; et habitation.



Communication et information

La diffusion de l'information est un enjeu important puisque la problématique est transversale et se déploie dans toutes les sphères de gouvernance. Les lacunes communicationnelles sont évidentes même entre les divers services de l'ARK ainsi qu'entre les partenaires régionaux et l'instance administrative centrale. Il appert que chaque organisme ou service répond davantage à ses propres objectifs sectoriels et programmatiques. Le défi communicationnel est d'autant plus grand que deux dialectes (Hudson et Ungava) coexistent au sein d'un même territoire. L'approche MADA préconise, pour sa part, une interrelation entre tous les intervenants de manière à bonifier ensemble les conditions qui génèrent un mieux-être chez les aînés. Cela laisse entrevoir la nécessité de développer des outils internes et externes afin d'atteindre l'objectif de cohérence et de partage de l'information.

Le Portrait du milieu qui apparaît en annexe décrit et explique la nature des interactions que les entités régionales entretiennent entre elles. De ce portrait régional se dégage une segmentation organisationnelle, d'où semblent être absentes des mesures structurantes qui assureraient une circulation de l'information entre les partenaires régionaux. Par conséquent, l'information ne se rend pas jusqu'aux aînés et ils ne constatent pas l'application de mesures concrètes découlant de leurs interventions. Or, la présente politique des aînés cherche justement à concrétiser les moyens pour faire entendre la voix des Inuits vieillissants et à assurer un suivi à leurs interventions. Cet objectif nécessite une collaboration entre la multiplicité des acteurs régionaux autour d'enjeux communs et de moyens concrets pour y répondre. Les actions prévues au plan d'action cherchent à introduire une cohérence structurelle entre les parties et à les encourager à travailler ensemble pour améliorer la qualité de vie des aînés du Nunavik.

Les actions proposées dans l'axe Communication et information se retrouvent forcément disséminées à travers les autres axes du plan d'action. Celles-ci sont de deux ordres : créer une voie d'entrée systématique à laquelle peuvent accéder les aînés (c.-à-d. un guichet unique pour diffuser l'information qui les concerne) ; et se doter d'un réseau d'information interne capable d'intégrer la voix des aînés tout au long de la chaîne administrative et budgétaire régionale.

Ce sont les témoignages des aînés qui ont le plus adéquatement illustré cette segmentation structurelle entre les entités responsables de la prise de décisions, et dont ils font les frais, puisque les impacts se répercutent localement. La distance entre les résidences et les services publics, le choix pour un type de résidences que les aînés ont déjà ciblé, mais dont les entrepreneurs ne tiennent pas compte, les fondations installées sur un radier de sable plutôt que de gravier sont quelques-uns des exemples relevés tout au long du processus. L'adoption d'une approche globale et continue entre les partenaires administratifs, institutionnels et communautaires est essentielle à la mise en place des conditions favorables au mieux-être des aînés, et une telle approche repose sur des réseaux d'information structurés.

Un dernier élément, et non le moindre, mérite une attention particulière. Les aînés vivent en marge d'un système socioéconomique rapidement changeant. Ils observent et reconnaissent des lacunes importantes en matière de connaissances financières³ chez bon nombre d'aînés. Le manque de connaissances au sujet de transactions financières courantes limite leur autonomie fonctionnelle. Les aînés doivent être outillés pour se prémunir contre la fraude et se sentir rassurés. Des séances d'information et des formations préparées à leur intention et offertes en inuktitut pourraient leur fournir des connaissances de base en matière de fiscalité, de revenus de retraite, d'assurance et de permis de conduire, et leur permettraient de corriger l'épellation erronée de leurs nom et prénom. L'absence de mesures concrètes leur permettant de s'occuper de questions financières ou économiques accentue l'écart social et les maintient, dans certains cas, en isolement. Réaliser des transactions de manière courante, au même titre que les plus jeunes, témoignerait d'une adaptation au système actuel, réduisant d'autant une dévaluation que certains entretiennent quant à la valeur de leur apport à la collectivité, apport pourtant essentiel.

3. Initiative nationale pour le soin des personnes âgées





Aménagement, infrastructures et mobilité

Les aînés disposent d'une connaissance approfondie du territoire. Leur expertise à l'occasion de consultations eu égard à la planification des usages pour les plans directeurs régional et locaux est indispensable. Les aînés connaissent les zones à risques, qu'il s'agisse de glissements de terrains ou d'affaissement du sol, les niveaux variables des cours d'eau, les territoires de chasse et de piégeage à protéger ainsi que l'emplacement des tales où cueillir les petits fruits. Ces renseignements sont indispensables à un aménagement patrimonial du territoire et à la planification locale durable qui respectent les sites archéologiques et les caractéristiques locales.

Les aménagistes de l'ARK ont compris toute l'importance que revêtent ces connaissances. Le Service des ressources renouvelables, de l'environnement, du territoire et des parcs de l'ARK a réussi à bien cartographier les noms de lieux et les usages lorsque des aînés ont participé aux consultations. L'effort de sollicitation auprès des aînés, particulièrement ceux qui sont peu scolarisés et qui craignent de prendre la parole, doit être consenti lors des invitations à participer aux consultations. Un lien plus étroit entre le Comité des aînés du Nunavik, Taqramiut Nipingat Inc. (TNI) et les villages nordiques assurerait une diffusion radiophonique communautaire auprès des comités des aînés et les comités culturels locaux.

Le développement d'infrastructures et de services publics tels que la construction de routes et de bâtiments communautaires, la gestion des matières résiduelles et d'autres projets de cette nature transforment considérablement la morphologie du territoire. Les connaissances ancestrales transmises de génération en génération en ce qui a trait aux caractéristiques climatiques, géologiques et hydriques permettraient aux ingénieurs ou aux autres professionnels attirés d'éviter des erreurs de planification ou de développement. Les aînés devraient donc être intégrés dans les comités de travail dès la conception des projets. Ces derniers ont maintes fois exprimé leurs réserves sur plusieurs sujets, dont l'emplacement et le passage de certaines routes, l'insuffisance du traitement des eaux usées dans certaines lagunes et l'emplacement de certains lieux d'enfouissement qui brûlent les déchets, alors que les vents renvoient les odeurs et la fumée vers les villages. Le partage d'information entre les organismes de développement de services au sujet des objectifs des projets et les aînés concernant les connaissances traditionnelles devrait être favorisé. Une telle collaboration est d'autant plus importante puisque les coûts de tels projets sont considérables et que les impacts du réchauffement climatique s'intensifient au nord.

Une révision du *Plan directeur d'aménagement des terres de la région Kativik*, dont l'horizon serait 2035, est en voie de réalisation. Cette révision tient compte des composantes telles que la conservation de milieux naturels d'importance, l'identification des sites historiques et archéologiques ainsi que divers facteurs de sécurité publique et de mobilité des Nunavimmiuts. La population du Nunavik est en croissance. Les mers et les terres se transforment en raison de la fonte des glaces, de la fragilité du pergélisol et de la modification des voies navigables, et nécessitent une collaboration organique entre les connaissances traditionnelles et les connaissances scientifiques actuelles. Le Comité des aînés du Nunavik a souligné l'importance d'associer la science et l'héritage patrimonial dans le développement du Nunavik. Pour ce faire, il importe que, dès l'étape initiale des projets, les aînés soient mis au courant pour qu'ils puissent s'insérer dans les comités de travail et y insuffler les valeurs traditionnelles dont ils sont les gardiens.

Le sérieux et la rigueur de la planification des communautés, l'expertise professionnelle investie dans la construction des infrastructures publiques et le travail des comités multipartites responsables de l'habitation ne sont pas remis en question. Les aînés soulignent tout de même des écarts entre les résultats observés dans leurs localités respectives et leurs besoins réels au quotidien. En effet, la planification et l'organisation des milieux de vie, la construction d'infrastructures publiques ainsi que l'emplacement et le positionnement des bâtiments semblent refléter des décisions prises en vase clos plutôt qu'en interdépendance des impacts pour les résidents. Bien que soit partagé entre les services concernés une finalité commune, soit l'organisation des milieux de vie, le constat est que ces services semblent travailler en parallèle plutôt qu'en interrelation les uns avec les autres.

La notion du vieillissement actif préconisée par l'Organisation mondiale de la santé pour repenser le développement des communautés fait une place toute particulière à la mobilité des aînés et à l'accessibilité aux services de base en toute sécurité. Pour faire en sorte que la fluidité organisationnelle des communautés se reflète sur le terrain, il importe que, au départ, les intervenants partagent une vision commune et que, par la suite, l'information circule librement entre les parties concernées qui sont responsables du développement des communautés. Créer des environnements favorisant l'autonomie, la sécurité et l'inclusion sociale des aînés entraîne forcément une collaboration entre toutes les parties dans une perspective globale qui éventuellement profite aux résidents de tous les âges.

Loisirs et vie récréative

Les Inuits prennent plaisir à se rassembler et à s'amuser, comme en font foi les occasions de rencontres communautaires sportives et autres. Les aînés partagent ce goût des sorties communes et du plaisir qu'ils retirent des jeux et des activités de plein air ensemble. Cependant, hormis la conférence bisannuelle des aînés du Nunavik organisée par l'Institut culturel Avataq, il existe peu d'occasions de rassemblement pour les aînés. Et présentement, cette dernière est mise en péril faute d'un financement renouvelé.

Les activités organisées par les coordonnateurs des loisirs locaux dans chacun des villages nordiques n'offrent présentement aucune option de loisirs pour les aînés. D'ailleurs, les bâtiments publics existants qui pourraient se prêter à de tels rassemblements n'ont pas été inventoriés. Lorsque cet inventaire sera terminé, des horaires spécifiques devront être consentis pour les activités de loisirs des aînés.

Des campements supplémentaires disséminés sur le territoire, à distance des villages, ont été demandés pour que les aînés puissent se retirer et se reposer. Ces campements pourraient également servir de refuges à d'autres voyageurs en cas de tempête.

Culture

La sauvegarde de la langue maternelle, l'inuktitut, est au cœur des préoccupations des aînés. La transmission de la langue aux générations montantes s'inscrit dans un désir profond de garder vivantes les connaissances traditionnelles qui s'expriment tant dans l'art inuit qu'à travers diverses techniques de survie. Ces connaissances ont été garantes de leurs modes de vie, préservées malgré les conditions austères, propres au nomadisme nordique.

Les aînés constatent et craignent une érosion de la culture inuite. Alors que la langue et ses dialectes ont toujours été indissociables des connaissances traditionnelles et des techniques de survie, ils s'inquiètent d'une méconnaissance des pratiques coutumières et, parfois, d'une perte d'intérêt de la part des générations montantes. Or, ces diverses expressions linguistiques et culturelles sont précisément des attributs qui signalent la résilience du peuple inuit. La fierté inuite qui est la leur, les aînés souhaitent la réaffirmer au moyen d'activités multiples à partager avec les jeunes générations.



Affirmer l'archéologie des lieux et reprendre la toponymie transmise par leurs ancêtres sont des façons d'entrevoir la participation active des aînés au tourisme culturel. Pratiquer certaines activités artistiques et faire la démonstration de pratiques culturelles permettraient aux aînés de se regrouper et de se générer un revenu d'appoint. Ce sont là des initiatives qui leur donneraient l'occasion de collaborer au développement économique des communautés.

Bien qu'ils se considèrent comme étant les gardiens du patrimoine linguistique, culturel et communautaire, les aînés reconnaissent le besoin de s'adapter aux réalités nouvelles, introduites notamment par la technologie. Ils souhaitent que se construise un échange entre ces deux mondes, technologique et patrimonial, au moyen de relations intergénérationnelles respectueuses.

Les clivages entre les Inuits et les non-Inuits qui travaillent dans la région commandent des ateliers de sensibilisation à la culture, aux valeurs et aux pratiques ancestrales des Inuits du Nunavik. Les relations entre Autochtones et non-Autochtones seraient plus harmonieuses s'il existait des rassemblements pendant lesquels les Inuits pourraient partager leurs connaissances traditionnelles par des chants, des danses, des aliments traditionnels et des jeux. De tels rassemblements permettraient d'atténuer les préjugés, et ainsi de favoriser un rapprochement entre les deux groupes.

Sécurité

La sécurité est un enjeu à traiter avec doigté, car, quel que soit l'aspect problématique à régler, l'intervention requise commande de faire preuve d'une sensibilité sociale et culturelle à l'égard des déterminants sociohistoriques qui ont influencé les expériences des aînés et qui ont déjà été évoqués dans la section précédente de la présente politique. Les rapports avec les policiers et les langues parlées autres que l'inuktitut en situation d'urgence sont des facteurs qui entretiennent l'insécurité. La situation des grand-mères gardiennes des petits-enfants est particulièrement troublante, surtout au moment critique de la réception de leur chèque de revenu de vieillesse. Il importe donc d'instaurer, le plus rapidement possible, des réseaux de contacts sécurisants en inuktitut tant pour les demandes à l'aide en situation d'urgence que pour les dénonciations d'abus.

Bien que des conditions sociales et historiques puissent expliquer des comportements abusifs, l'intimidation et la violence subies par les aînés, à même les relations familiales ou sociales, sont dénoncées particulièrement par l'Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit. L'Association Saturviit tient à rendre les auteurs imputables de leurs méfaits. La médiation communautaire est privilégiée comme mécanisme de justice réparatrice, et cette mesure gagnerait à être instaurée ou intensifiée dans toutes les communautés.

Les aînés, hommes et femmes, évoquent le peu de disponibilité de lieux sécuritaires dans lesquels ils peuvent se retirer lors de situations dangereuses, hors d'atteinte des abus financiers, physiques ou psychologiques dont ils peuvent faire l'objet.

Le plan d'urgence devant être déployé en cas de désastre ou de catastrophe majeure doit inclure des mesures spécifiques pour la sécurité des aînés.

Accès à la nourriture et sécurité alimentaire

En toute circonstance, les aînés préfèrent les mets traditionnels qu'ils proviennent de la chasse, de la pêche ou de la cueillette. Or, quand les aînés ne sont plus en mesure de poursuivre ces activités, ils sont privés de leurs aliments de choix. Les aînés inuites font partie de cette catégorie quand les membres de leur famille proche ne sont plus en mesure de leur procurer ces aliments. Les programmes locaux d'aide aux chasseurs reçoivent, pour leur part, des fonds prévus au chapitre 29 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois pour la pratique de ces activités traditionnelles. Ces fonds sont utilisés pour distribuer le gibier récolté aux plus démunis dans les communautés.

De nombreux facteurs influent sur la rareté grandissante des ressources traditionnelles. L'éloignement des troupeaux de caribous, les impacts des changements climatiques sur les sentiers de chasse et une lecture de plus en plus difficile des conditions adéquates fondée sur les connaissances traditionnelles accentuent les risques pour les chasseurs et les pêcheurs et contribuent à raréfier l'accès aux aliments traditionnels. De plus, les aînés déplorent un gaspillage de toute partie d'un animal associé à une perte des connaissances traditionnelles selon lesquelles toutes les parties d'un animal chassé doivent être utilisées.

La diversification de sources alimentaires devient essentielle afin de garantir une alimentation suffisante et nutritive, particulièrement auprès des plus démunis. Plusieurs mesures sont proposées dans le plan d'action afin d'introduire des choix alimentaires nouveaux et de favoriser une saine alimentation chez les aînés. Des cuisines communautaires pourraient fournir l'occasion de rassemblement, d'information nutritionnelle et d'initiation à de nouvelles pratiques culinaires.





Le programme Nutrition Nord Canada d’Affaires autochtones et du Nord Canada aide à atténuer les coûts de transports des aliments au nord. Les subventions accordées sont considérées comme un outil de réduction du coût de la vie élevé et d’accès à des produits adaptés à un mode de vie changeant. La liste des produits admissibles à une subvention devrait être révisée de manière à tenir compte des besoins des aînés.

Les femmes aînées seront invitées à accompagner les femmes enceintes et les jeunes mères afin de maintenir les traditions maternelles avant la naissance, avec les nouveau-nés et au moment de l’allaitement.

Soutien communautaire et participation sociale

Cet axe est lié à l’axe Communications et information. Les objectifs du présent axe ne seront atteints que dans la mesure où l’information circulera librement entre les parties concernées, soit l’ARK, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, la Société Makivik, le Comité des aînés du Nunavik, TNI, etc. La condition de participation des aînés repose essentiellement sur les mesures qui seront mises en place pour qu’ils disposent d’information dès les phases de conception des projets, d’une part, et d’une libre circulation de l’information entre les services concernés, d’autre part. La cohérence, la collaboration et le partage d’information entre les acteurs contribuant à la réalisation des actions prévues au plan d’action sont les bases mêmes du succès de la démarche MADA. Les moyens proposés servent à donner une voix aux aînés et à contrer l’exclusion dont plusieurs sont victimes. L’enjeu principal de cet axe est celui de communautés inclusives à bâtir et dans lesquelles les aînés se sentiront davantage intégrés, de sorte que leur présence et leur participation, malgré le vieillissement, soient vécues dans la dignité.

Pour ce faire, il faut d'abord outiller les aînés adéquatement pour qu'ils puissent s'ajuster, en toute autonomie, aux réalités économiques et technologiques actuelles. En même temps, les aînés souhaitent collaborer au maintien d'une transmission intergénérationnelle des connaissances culturelles et communautaires traditionnelles dont ils sont porteurs.

La notion du vieillissement actif, telle qu'elle est définie par l'Organisation mondiale de la santé, repose sur une collaboration intégrée et globale des structures de gouvernance à bâtir collectivement des environnements qui sont favorables à la santé, à la sécurité et à la participation des aînés. L'objectif visant à parvenir à l'inclusion des aînés du Nunavik s'appuie entièrement sur cette prémisse.

Logement

L'enjeu du logement est l'un des plus épineux. Le surpeuplement des logements au Nunavik a été maintes fois dénoncé. La pénurie de logements de même que l'état d'insalubrité de certains logements réduisent l'accès à un logement abordable et adéquat. Les conditions de logement sont identifiées parmi les causes d'abus et de maltraitance à l'égard des aînés.

Au Nunavik, le parc immobilier est composé majoritairement de logements sociaux. Les locataires paient un loyer proportionnel à leurs revenus. Comme les revenus des aînés proviennent principalement de prestations de la Sécurité de la vieillesse et d'une somme additionnelle (1 500 \$ par an) accordée aux aînés inuits bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois par l'entremise de la mesure régionale intitulée Aide financière destinée aux aînés administrée par l'ARK, le revenu annuel se situe la plupart du temps en deçà de 20 000 \$. Dans la mesure où l'aîné est réputé être le chef du ménage et dont les revenus sont égaux ou inférieurs à 20 000 \$, le coût du loyer mensuel est fixé à 100 \$. Pour chaque tranche de 1 000 \$ de revenus excédant le plafond de 20 000 \$, la somme de 20 \$ est ajoutée au loyer mensuel. Il arrive que des enfants salariés, habitants sous le même toit, reçoivent des montants nettement supérieurs à ceux de l'aîné. Mais, pourvu que les conditions de base soient maintenues, à savoir le plafond de 20 000 \$ et la déclaration de l'aîné à titre de chef du ménage, le loyer mensuel est maintenu à 100 \$.



Ces dispositions, fréquemment discutées lors des rencontres avec les représentants des aînés, posent problème. Une pression, souvent induite, est mise sur l'aîné pour qu'il soit déclaré chef du ménage de manière à assumer le paiement mensuel du loyer, en dépit du fait que d'autres membres du ménage gagnent des revenus supérieurs. Le revenu minimal dont dispose l'aîné devient source de convoitise et même de violence par d'autres membres du ménage qui accaparent ces sommes ou une partie de celles-ci, souvent pour acheter de l'alcool ou de la drogue. Par conséquent, l'aîné manque de fonds pour se nourrir convenablement. Cette réalité serait le lot de plusieurs grand-mères qui ont la garde des petits-enfants.

Malgré les problèmes que cela représente, l'habitation sociale locative est la réalité que vit la majorité des Inuits et, très certainement, celle des aînés dont le statut socioéconomique est précaire. L'Office municipal d'habitation Kativik (OMHK) est chargé de gérer le parc de logements sociaux de la région. Contrairement aux autres offices municipaux d'habitation du Québec, l'OMHK dispose de peu de moyens pour récupérer les loyers non payés. Le manque de réserves financières servant à couvrir les coûts d'entretien du parc immobilier actuel et les maisons incendiées annuellement entraîne une détérioration des conditions de logement. Conséquemment, le seuil de revenu minimal avec lequel vivent les aînés, un budget annuel déficitaire de l'OMHK année après année, la contestation d'une hausse annuelle minimale du loyer, considérée comme étant inéquitable, sont autant de facteurs cumulatifs qui expliquent, en partie du moins, la problématique liée aux logements suffisants, accessibles et abordables au Nunavik.

En outre, dans le cas où la personne vieillissante souhaiterait se retirer dans une résidence pour personnes âgées afin de vivre dans des conditions plus sécuritaires, le loyer qu'elle devra assumer s'élève à 450 \$ mensuellement. Confinés dans un logement social, faute d'options ou de lieux de retraites sécuritaires, les risques réels d'abus physique, psychologique ou financier sont décuplés.

L'une des rares options serait d'accéder à une résidence collective, comme celle qui existe dans l'école rénovée de Kangiqsualujjuaq où 17 appartements individuels ont été construits. Le problème qui se présente alors est le maintien sur place du personnel de surveillance en tout temps pour contrer le vandalisme. Une telle fonction ne répond à aucun poste budgétaire parmi les organismes concernés. Quant aux résidences pour aînés, le roulement du personnel est fréquent et les services imprévisibles. Ces conditions génèrent un sentiment d'insécurité tant pour les résidents que pour leurs familles.

Il existe également, dans l'axe Logement, des problèmes d'un tout autre ordre. Les subventions annuelles accordées par les deux ordres de gouvernement pour la construction de logements ne correspondent pas forcément aux montants demandés par les intervenants, et ce, même si la croissance démographique au nord est en accélération.

Du point de vue des aînés, le choix architectural des nouvelles constructions pose problème. Les entrepreneurs font fi des modèles qui prennent en considération la culture et les valeurs inuites. Ils s'inquiètent également de la durée et de la solidité des nouveaux logements construits sans attention particulière accordée aux impacts néfastes des changements climatiques. De plus, ils se questionnent sérieusement sur l'utilisation du sable, plutôt que du gravier, pour construire les radiers. En effet, les radiers de sable peuvent bouger, ce qui déstabilise les fondations des logements nouvellement construits.



Il semble que, s'il faut faire un choix entre la qualité d'un bâtiment et les besoins du nombre, les entrepreneurs retiennent la deuxième option. De plus, comme les entrepreneurs en construction sont rares au nord et que le transport des matériaux se paie à gros prix, les coûts de construction sont exorbitants.

Finalement, les besoins criants en logements, les impacts négatifs des changements climatiques, une main-d'œuvre spécialisée à former et un bassin limité d'entreprises de construction sont tous des facteurs qui, ensemble, commandent un réaménagement des paramètres de construction. Une réflexion commune de la part de tous les acteurs jouant un rôle dans la planification des communautés, le développement d'infrastructures et la construction de bâtiments résidentiels ou publics permettrait de définir des mesures intégrées adaptées aux nombreuses transformations qui ont cours présentement au Nunavik.

Les aînés reconnaissent le bien-fondé d'une nécessaire collaboration entre la science et la tradition pour aborder ces changements. Les corporations foncières locales, auxquelles siègent des aînés, et le Comité des aînés du Nunavik deviennent des partenaires tout désignés pour générer un exercice de mise en commun entre les intervenants responsables de la construction de logements. Un forum inclusif, regroupant les composantes sociales et bâties, pourrait se pencher sur les aspects problématiques qui ont été soulevés dans le but d'apporter une réponse collective et intégrée. L'ARK (qui est chargée du développement régional), la Société Makivik (qui participe au développement et réalise des activités de construction), l'OMHK et des chercheurs de l'Université Laval pourraient tous collaborer à l'exploration de stratégies adaptatives. Les aînés deviendraient ainsi le noyau de mobilisation autour de questions qui les touchent (p. ex., participation à la planification des paramètres de construction de logements) pour leur bien-être et celui de leurs communautés.

Plan d'action

Le contenu du plan d'action a été discuté et approuvé par le Comité des aînés du Nunavik en novembre 2016. Les actions ont pour but de favoriser la création d'environnements qui contribueront au mieux-être des aînés. Les solutions proposées résultent, d'une part, de l'analyse des enjeux problématiques et, d'autre part, des idées récoltées au cours du processus.

Pendant une semaine entière, le Comité des aînés du Nunavik s'est penché sur les actions envisagées, en a discuté, et a proposé des améliorations jusqu'à ce qu'un assentiment soit obtenu à la satisfaction de tous les participants. Des représentants des aînés de la baie d'Ungava, du détroit d'Hudson et de la baie d'Hudson, deux représentants des comités culturels locaux et une représentante de l'Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit se sont prononcés, au nom des aînés, quant aux actions à retenir dans le plan d'action triennal.

La mise en œuvre du plan d'action favorisera des actions concrètes qui donneront aux aînés une voix et des moyens pour jouer un rôle actif dans leur communauté, peu importe leur âge.





Stratégie de communication

Voir l'annexe 2 – Stratégie de communication.

Contenu

Chaque action porte un numéro qui l'identifie et la relie à l'un ou à plusieurs des enjeux. Les objectifs justifient de manière plus large la nature de la modification souhaitée. Les responsables ont été identifiés selon la fonction qu'ils occupent dans la structure de gouvernance régionale ou leur capacité à contribuer à la mise en œuvre de l'action. Les indicateurs et les échéanciers seront ajoutés conjointement par l'ARK et les partenaires concernés de manière que le Comité des aînés du Nunavik puisse suivre l'évolution de la mise en œuvre du plan d'action.

Voir l'annexe 3 – Objectifs et actions.

Portrait du milieu

Le territoire

Nunavik signifie « la grande terre », prononcée *nunavimmiutitut* en inuktitut, la langue maternelle des Inuits du Nunavik. Pendant des siècles, les Inuits du Nunavik étaient un peuple migratoire qui se déplaçait sur le territoire en fonction des activités de subsistance et éventuellement du troc avec des compagnies de traite de fourrure venues s'installer au nord. La période entre les années 1950 et 1960 a donné lieu à un début de sédentarisation qui est venu renverser cette longue tradition de mouvance entretenue par les familles inuites. Les services communautaires, bien que peu nombreux à cette époque, se sont traduits par la mise sur pied de coopératives au cours des années 1960. Dès 1970, les résidents des communautés ont commencé à participer à la prestation des services jusqu'à la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) en 1975. Depuis, les répercussions juridiques de cet accord politique et de revendications territoriales n'ont cessé d'évoluer.

Situé au nord du 55^e parallèle, le Nunavik est la région la plus nordique du Québec. Bordé par la baie d'Hudson à l'ouest, le détroit d'Hudson au nord et la baie d'Ungava à l'est, le Nunavik est presque entièrement couvert par la toundra. Les résidents de la région vivent dans 14 communautés inuites disséminées le long des côtes. Conformément à la CBJNQ et à la Loi sur les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik (Loi Kativik), les communautés sont instituées dans un régime municipal semblable à celui des municipalités du Québec. Situé sur la côte ouest de la baie d'Ungava, Aupaluk est le plus petit village avec ses 205 habitants. Le centre administratif de la région, Kuujjuaq, comptait 2 576 habitants en 2016.

Gouverne administrative et politique

L'Administration régionale Kativik (ARK) a été créée en 1978, suivant la signature de la CBJNQ, dans le but d'offrir des services publics dans la région. Les bureaux principaux de l'ARK sont situés à Kuujjuaq.

L'ARK regroupe un éventail de ressources humaines et financières qui lui permettent d'offrir des programmes et des services sur tout le territoire relevant de sa compétence et de contribuer au développement local et régional. Ces programmes et services sont notamment liés aux loisirs, aux travaux publics, à l'aménagement du territoire, aux

télécommunications, aux transports et à la gestion des matières résiduelles. L'ARK exécute les obligations contenues dans les ententes conclues avec les deux ordres de gouvernement. Conformément à ce cadre administratif, le Secrétariat aux aînés du Ministère de la Famille a conclu une entente avec l'ARK pour la mise en œuvre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Le Service du développement régional et local de l'ARK a été chargé de mener le processus auprès des services internes de l'ARK, des intervenants régionaux concernés et des aînés.

Les fonctions politiques et administratives de l'ARK ressemblent à celles d'une municipalité régionale de comté, mais les similitudes s'arrêtent là. La CBJNQ prévoit une structure de gouvernance à deux paliers. En plus de l'administration à l'échelle régionale, la Loi Kativik attribue aux 14 communautés côtières un statut similaire à celui des municipalités ailleurs au Québec. Les villages nordiques sont chargés du traitement des eaux usées, de l'approvisionnement en eau potable, de la collecte des déchets, de l'aménagement, des activités récréatives et culturelles ainsi que de toutes les tâches règlementaires normalement dévolues aux municipalités québécoises. Or, les réalités géophysiques et historiques du nord diffèrent grandement de celles du sud. Bien qu'assujettis aux règles provinciales de gouvernance municipale, les villages nordiques sont relativement jeunes et dépendent à divers degrés de l'expertise de l'ARK pour obtenir de l'assistance technique ainsi que de l'assistance en comptabilité et en gestion. Le site Web du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire reconnaît que les responsabilités politiques et administratives de l'ARK ne sont pas comparables à celles d'aucune autre entité au Québec. (<http://www.mamot.gouv.qc.ca>. 17-01-15)

Comme l'ARK tire la légitimité de son existence de la CBJNQ et de la Loi Kativik, ses décisions et ses orientations sont portées par un conseil constitué de représentants des municipalités de la région. Les membres du Conseil de l'ARK se rencontrent quatre fois par année. Plus précisément, un représentant élu de chacun des 14 villages nordiques, le chef du village naskapi de Kawawachikamach, un président et un vice-président forment le Conseil de l'ARK. Le Conseil exerce les pouvoirs, les responsabilités et les mandats de l'ARK prévus dans la Loi Kativik ainsi que dans les ententes conclues avec les villages nordiques et les gouvernements du Canada et du Québec. Le Conseil nomme les cinq membres qui composent le Comité administratif, lequel est chargé de l'administration des affaires de l'ARK.





Organismes régionaux

Outre l'existence de ces deux paliers administratifs (régional et local), il importe d'identifier et de comprendre les rôles distincts de quelques-uns des autres organismes de la région. Ce sont des acteurs institutionnels ou communautaires dont les activités se répercutent sur la vie des aînés. Pouvoir identifier la mission de chacun d'eux et bien saisir la dynamique de leurs interactions permet de déceler la nature des déterminants qui agissent sur les environnements physiques et sociaux des aînés.

La **Société Makivik** est l'interlocuteur politique qui, dès la création de l'ARK, de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik et de la Commission scolaire Kativik, considérait que ces trois organismes devaient constituer le noyau d'un éventuel gouvernement autonome pour la région. La Société Makivik est un organisme politique et socioéconomique qui a pour mandat de protéger les droits et les intérêts des Inuits du Nunavik, d'administrer les fonds patrimoniaux reçus en vertu de CBJNQ et de négocier les revendications territoriales des Inuits du Nunavik. La Société Makivik joue un rôle de premier plan dans le développement économique et la création d'emplois. Elle fait preuve d'un sens aigu des affaires par la création d'entreprises inuites à succès, notamment dans les domaines de la construction et des transports. La Société Makivik travaille en étroite collaboration avec les corporations foncières locales qui administrent les terres de la catégorie I appartenant aux communautés inuites conformément à la CBJNQ.

La **Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik** est un organisme public créé en 1978 conformément à la CBJNQ. Elle est chargée d'offrir des services de santé et des services sociaux à tous les résidents de la région, inuits et non inuits, par l'entremise de deux centres de santé situés à Kuujuaq et à Puvirnituq ainsi que de CLSC situés dans toutes les communautés.

La **Commission scolaire Kativik** (CSK) est l'organisme public chargé du fonctionnement des écoles primaires et secondaires dans les 14 villages nordiques. L'inuktitut est la langue d'enseignement de la maternelle à la troisième année du primaire ainsi que pour les cours de culture et de langue jusqu'à la fin du secondaire. Les élèves inuits et non inuits sont dans les mêmes classes. La CSK a également un service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle spécialisée.

L'**Institut culturel Avataq** a été créé en 1980 et est le dépositaire principal de la culture, de la langue et des connaissances historiques et archéologiques des Inuits du Nunavik. C'est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de préserver le riche patrimoine des Inuits du Nunavik et d'en faire la promotion. L'Institut culturel Avataq reçoit son mandat directement des Inuits du Nunavik à l'occasion des conférences bisannuelles des aînés du Nunavik. Son bureau principal est situé à Inukjuak et l'organisme a un bureau administratif à Montréal. En 2013, l'Institut culturel Avataq a mené un projet d'unités de communication pour les aînés, lequel a permis d'installer de postes informatiques dans les 14 bureaux municipaux et de former des aînés sur le plan technologique.

Le **Comité des aînés du Nunavik** a été créé par l'ARK en 2006 en tant que forum pour les représentants des aînés afin qu'ils puissent parler au nom des aînés du Nunavik à l'échelle provinciale, nationale et internationale.

L'**Office municipal d'habitation Kativik** (OMHK) administre les logements sociaux dans la région. Le marché du logement de la région est constitué majoritairement de logements sociaux. Les corporations foncières locales sont chargées d'approuver les terrains pour les bâtiments résidentiels et publics.

Le **Corps de police régional de Kativik** (CPRK) assure la prestation des services policiers dans toutes les communautés. Il est également chargé de la sécurité civile.



Taqramiut Nipingat Inc. (TNI) est un organisme à but non lucratif dont les structures administratives ont été consolidées lors de la signature de la CBJNQ en 1975. Le but recherché par TNI est de faire en sorte que les résidents soient tenus informés, par voie de communications radiophoniques, de ce qui se passe dans les communautés locales et les organismes de la région. L'existence initiale de ce réseau avait été rendue possible grâce au soutien de l'Association des Inuit du Nouveau-Québec et de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, pour donner une voix aux habitants du nord, *taqramiut nipingat* en inuktitut. Au début, TNI a pu compter sur le soutien des conseils communautaires locaux. En 1978, TNI a établi une station radiophonique fonctionnelle à Salluit. En 1980, un studio de télévision a été ajouté permettant la diffusion des premières émissions télévisuelles autonomes à partir du nord. Depuis 2016, grâce à la mise en place d'une nouvelle technologie et à la création de deux filiales, TNI est en mesure de diffuser sur l'Internet, de sorte que les émissions en inuktitut peuvent être captées partout dans le monde. Le réseau de communication est en place pour qu'une voix propre au nord soit diffusée entièrement en inuktitut à l'échelle locale et régionale et, par l'Internet, partout dans le monde.

Fédération des coopératives du Nouveau-Québec

Extrait du site www.fcnq.ca

La Fédération des coopératives du Nouveau-Québec appartient à un groupement de 14 coopératives membres des communautés inuites situées le long des côtes de la baie d'Hudson et de la baie d'Ungava au Nouveau-Québec (ou Nunavik, tel qu'on le nomme actuellement). La FCNQ a été fondée en 1967 afin de fournir au mouvement coopératif en rapide croissance les pouvoirs et services nécessaires pour atteindre son but – Atautsikut/Ensemble – travailler pour l'essor collectif sans que personne ne soit oublié.



Associations communautaires

Un certain nombre d'associations communautaires, dont la portée est régionale, influencent directement ou indirectement la qualité de vie et le bien-être des aînés inuits. Comprendre les impacts qu'entraînent leurs activités respectives ainsi que la dynamique de leurs interactions avec d'autres associations ou organismes et avec les aînés éclaire la nature des déterminants sociaux et physiques qui doivent être abordés par la démarche MADA. Ces déterminants sont discutés plus à fond dans la section intitulée Diagnostic régional de la présente politique.

L'**Association de chasse, de pêche et de piégeage Anguvigak** représente les intérêts des chasseurs, pêcheurs et piégeurs du Nunavik.

L'**Association des hommes Unaaq** d'Inukjuak a pour mission d'établir un pont entre les générations, d'aider les aînés à trouver des emplois rémunérateurs et de favoriser les occasions permettant aux aînés d'enseigner aux jeunes et aux jeunes d'aider les aînés.

L'**Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit** a été créée en 2006 pour défendre les intérêts des femmes inuites de tous les âges des 14 communautés. La déclaration publique contre l'abus et la violence est l'une des réalisations majeures de ce forum. *Saturviit* signifie « celles qui font naître l'espoir ».

Ressources et services locaux

Il y a deux centres de santé dans la région. Le Centre de santé Inuulitsivik est situé à Puvirnituq et offre des services aux communautés de la côte de l'Hudson. Le Centre de santé Tulattavik de l'Ungava est situé à Kuujuaq et offre des services aux communautés de la côte de l'Ungava. Les soins de santé et les services sociaux sont offerts par l'entremise du réseau des soins de santé du Québec, mais ils sont adaptés aux réalités nordiques. Chacun des 14 villages nordiques dispose d'un CLSC. Le personnel varie, mais on y trouve habituellement un infirmier, un travailleur social, un agent du bien-être, un diététiste, un agent de développement communautaire et un responsable des soins à domicile.

Il y a des écoles primaires et secondaires dans les 14 villages nordiques. Au moins un membre du personnel administratif de chaque école parle l'inuktitut et peut participer aux activités intergénérationnelles soutenues par la CSK. La plupart des jeunes inuits ont des connaissances technologiques suffisantes pour aider les aînés. Les centres d'éducation des adultes offrent des programmes de formation professionnelle.

Le CPRK dispose d'au moins trois policiers dans chaque village nordique.

L'OMHK emploie un agent par village nordique pour s'occuper des tâches sur le terrain telles que la préparation des baux, la collecte des loyers et le règlement des conflits entre voisins. La Société d'habitation du Québec, partenaire de l'OMHK, engage des équipes volantes qui s'assurent des conditions de salubrité et du bon entretien des logements.



L'ARK emploie un agent local d'emploi dans chacun des villages nordiques grâce à des fonds provenant du ministère Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

L'Institut culturel Avataq soutient un comité culturel dans chacun des villages nordiques, dont la majorité des membres sont des aînés. Certains comités sont plus actifs que d'autres. L'Institut culturel Avataq organise des réunions culturelles bisannuelles.

Les corporations foncières locales interviennent dans les questions de développement local ainsi que d'autres questions. Des aînés siègent habituellement à leur conseil d'administration. L'Association des corporations foncières du Nunavik coordonne les dossiers communs.

Chaque communauté possède une radio communautaire locale. C'est le moyen principal de diffusion des activités, de promotion des projets, de transmission des invitations à des événements sociaux et même de vente ou d'échange de biens. Des messages à l'intention de membres de la famille sont également transmis sur les ondes.

Chaque village nordique offre des services de transport adapté et collectif Usijiit. Les services de transport adapté sont particulièrement importants pour les personnes en perte d'autonomie, y compris les aînés. Dans la plupart des communautés, les services de transport Usijiit sont disponibles sur appel.

Les groupes de femmes auxiliaires viennent en aide aux personnes qui sont dans le besoin dans leur communauté

Renseignements sur le soutien régional offert aux aînés

Aînés au Nunavik – Description du soutien offert par les organismes régionaux

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK (RRSSSN)

Actions : campagnes régionales visant à promouvoir le rôle des aînés dans leur communauté (Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées en juin et Journée internationale des personnes âgées en octobre).

Prévention de la maltraitance des aînés : activités reposant sur les valeurs et les pratiques inuites.

Programme de soins à domicile et en milieu communautaire : programme offert dans toutes les communautés selon les ressources. Il y a un coordonnateur pour les communautés de la côte de l'Hudson et un autre pour les communautés de la côte de l'Ungava.

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK (ARK)

En tant qu'organisme compétent pour agir en matière de développement régional pour le secteur Kativik de la région administrative Nord-du-Québec, l'ARK joue un rôle essentiel dans le développement de la région. Par l'entremise de son Service du développement régional et local, l'ARK a le mandat de mieux faire connaître les besoins des aînés et d'améliorer les conditions de vie de ces derniers en collaboration avec le Comité des aînés du Nunavik.

Actions : exprimer les préoccupations des aînés concernant le logement, la sécurité alimentaire, la sécurité individuelle, etc., déterminer les enjeux importants pour les aînés et recommander des améliorations et promouvoir la participation active des aînés dans leur communauté, la solidarité intergénérationnelle et l'ouverture à la diversité.

INSTITUT CULTUREL AVATAQ

L'Institut culturel Avataq n'offre pas de programmes ou de services visant particulièrement les aînés. Avataq est une ressource culturelle pour les Inuits du Nunavik qui tire son expertise et ses connaissances traditionnelles de la participation des aînés.

Domaines de connaissances :

Généalogie : le programme a vu le jour au milieu des années 1980 parce que les aînés craignaient que leurs descendants se marient entre eux si leurs relations n'étaient pas consignées.

Médecine traditionnelle : bien qu'elle ne soit plus pratiquée, de nombreux aînés se souviennent encore des remèdes traditionnels.

Services de garde de relève et d'urgence : services offerts aux personnes qui prennent soin d'aînés.

Résidences pour aînés : soutien offert aux groupes communautaires qui s'occupent des résidences pour aînés (formation offerte aux conseils de direction de ces organismes sans but lucratif, formation offerte au personnel et fonds de fonctionnement).

Santé publique : Réalisation d'initiatives communautaires (préparation de repas et livraison aux aînés, formation et soutien financier).

Liste préparée par le Service du développement régional et local de l'ARK. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Section des communications de la RRSSSN en composant le 819-964-2222, poste 258.

Représentations et consultations : faire des représentations officielles sur les enjeux concernant les aînés auprès du gouvernement du Québec, des organismes régionaux et des chercheurs.

Démarche Municipalité amie des aînés : en collaboration avec le Carrefour action municipale et famille et la RRSSSN, fournir de l'assistance aux villages nordiques afin qu'ils élaborent des politiques locales favorisant de meilleures conditions de vie pour les aînés.

Projets spéciaux à l'intention des aînés : en collaboration avec l'Institut culturel Avataq, la Société Makivik et la RRSSSN, recommander des projets pour qu'ils reçoivent du financement dans le cadre d'une entente concernant l'adaptation des services et infrastructures afin d'améliorer les conditions de vie des aînés conclue entre l'ARK et le gouvernement du Québec.

Connaissances traditionnelles : sur le territoire, les rivières et la glace marine, les techniques de chasse en général pour le petit et le gros gibier et les techniques de dépeçage des animaux pour en assurer l'utilisation maximale (par exemple, différentes techniques d'écorchage afin de préparer les peaux pour divers styles de parkas).

Langue (inuktitut) et identité : plusieurs initiatives.

Soutien à l'emploi : projets spéciaux (par exemple, aide pour la production d'une biographie du sculpteur de stéatite reconnu, Lucassie Echalook).

Comités culturels locaux : le succès de ces comités est variable selon les communautés. Les aînés constituent la majorité des membres de ces comités.

Conférence des aînés : événement organisé tous les deux ans par l'Institut culturel Avataq. Les aînés prennent part à des discussions sur des enjeux culturels et définissent de nouvelles initiatives.

Stratégie de communication

Ministère de la Famille/MADA :

	ACTION	MOYEN	ANGLE
STRATÉGIE MÉDIATIQUE	Messages radio	Radios FM locales	À déterminer en fonction des besoins
	Interviews	TNI	Annonce de l'adoption de la politique des aînés par un porte-parole
		CBC	Annonce de l'adoption de la politique des aînés par un porte-parole
	Communiqués	Site Web de l'ARK	Annonce de l'adoption de la politique des aînés par un porte-parole
	Mise à jour du contenu	Site Web de l'ARK	Annonce de l'adoption de la politique des aînés par un porte-parole
Galerie de photos, le cas échéant			
COMMUNICATIONS EXTERNES	Message	À déterminer	(gouvernement du Québec, MSSS, Secrétariat aux aînés, Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées)
COMMUNICATIONS INTERNES	Message	Mise à jour mensuelle - Intranet (ARK)	Faits saillants et galerie de photos, le cas échéant

	AUDIENCE	DATES	RESPONSABLES	AVANCEMENT
	Population en général	À déterminer	Section des communications et Service du développement régional et local de l'ARK	
		Juillet 2018		
		À déterminer		
	Population en général	À déterminer	Section des communications et Service du développement régional et local de l'ARK	
	Employés de l'ARK	À déterminer	Section des communications et Service du développement régional et local de l'ARK	

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK (ARK)

POLITIQUE DES AÎNÉS : PLAN D'ACTION

Objectifs et actions

OBJECTIF	ORGANISME RESPONSABLE
Atteindre l'autonomie et favoriser l'inclusion économique	Société Makivik
Atteindre l'autonomie et favoriser l'inclusion économique	Kativik Ilisarniliriniq
Atteindre l'autonomie et favoriser l'inclusion économique	Administration régionale Kativik
Atteindre l'autonomie et favoriser l'inclusion sociale	Administration régionale Kativik
Atteindre l'autonomie et favoriser l'inclusion sociale	CLSC locaux
Encourager l'autonomie et la participation des aînés	Administration régionale Kativik
Assurer la participation des aînés et renforcer le sentiment d'appartenance	Comité des aînés du Nunavik
Favoriser l'inclusion sociale par l'entremise de la technologie	Comité des aînés du Nunavik

- | | | | |
|---|---|---|--|
|  | 1-18 ORIENTATION Communication et information |  | 52-61 ORIENTATION Accès à la nourriture et sécurité alimentaire |
|  | 19-31 ORIENTATION Soutien communautaire et participation sociale |  | 62-66 ORIENTATION Logement |
|  | 32-43 ORIENTATION Culture |  | 67-79 ORIENTATION Sécurité |
|  | 44-51 ORIENTATION Aménagement, infrastructures et mobilité |  | 80-86 ORIENTATION Loisirs et vie récréative |

ACTION



1

Aider les aînés à produire leur déclaration de revenus.



2

Aider les aînés à comprendre et à gérer leurs transactions (connaissances financières).



3

Aider les aînés avec les mesures de gestion et de sécurité financières.



4

Aider les aînés à mettre à jour des documents pour clarifier leur statut et leur identité :

- > Certificat de naissance et passeport ;
- > Sécurité de la vieillesse, Régime des rentes du Québec et autres transferts sociaux.



5

Aider les aînés à obtenir, à remplacer ou à renouveler la carte d'assurance maladie.



6

Mettre à jour le *Guide des ressources pour les aînés du Nunavik* et en faire la promotion, notamment à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées (1^{er} octobre).



7

Optimiser les communications avec les aînés à propos des sujets qui les concernent par l'entremise des stations de radio FM locales et d'un site Web spécial (nunavikafc.com).



8

Préparer et offrir une formation sur les nouveaux médias dans chacune des 14 communautés. Établir un horaire local d'assistance technologique et en informer la population.

OBJECTIF	ORGANISME RESPONSABLE
Favoriser l'inclusion sociale par l'entremise de la technologie	Administration régionale Kativik
Garantir des conditions sécuritaires et dignes pour la mobilité des aînés	Air Inuit
Tirer avantage des connaissances des aînés	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
Promouvoir l'inclusion des aînés	Taqramiut Nipingat Inc.
Promouvoir l'inclusion des aînés	Taqramiut Nipingat Inc.
Partager les connaissances intergénérationnelles	Comité des aînés du Nunavik
Répondre aux besoins des aînés par l'entremise de campagnes publiques d'information	Administration régionale Kativik – Programme d'aide aux Inuits pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage
Répondre aux besoins des aînés par l'entremise de campagnes publiques d'information	Comité des aînés du Nunavik
Valoriser les contributions des aînés et créer un sentiment d'appartenance	Institut culturel Avataq

ACTION



9

Créer un site Web destiné aux aînés qui servira d'outil pour organiser des événements et diffuser de l'information aux aînés (nunavikafc.com). Le site Web contiendra un calendrier des événements et des renseignements sur des questions pertinentes pour les aînés. Un site Web distinct sera créé à l'intention des femmes aînées.



10

Informar les aînés en fauteuil roulant qu'ils peuvent obtenir de l'aide pour l'embarquement et le débarquement lors des déplacements aériens.



11

Produire une vidéo sur les pratiques exemplaires de la production, de la distribution et du partage d'aliments en se fondant sur l'expérience réussie de Kangiqsualujuaq à cet effet.



12

Annoncer la diffusion de productions d'intérêt pour les aînés et d'émissions spéciales à la radio.



13

Diffuser une heure additionnelle de télévision en inuktitut.



14

Télécharger des productions vidéo personnalisées faisant la promotion des connaissances traditionnelles sur Facebook et YouTube.



15

Produire une émission de radio ou de télévision pour rappeler aux Nunavimmiuts le but premier du Programme d'aide aux Inuits pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage prévu dans la Convention de la Baie James et du Nord québécois et la responsabilité envers les aînés.



16

Écrire une lettre d'appui aux maires et à l'Administration régionale Kativik pour renforcer l'importance de l'objectif du partage de la nourriture du Programme d'aide aux Inuits pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage.



17

Concevoir des produits médiatiques adaptés par les aînés tels que des directives en inuktitut, des démonstrations de compétences traditionnelles, l'histoire des aînés, des récits, etc.

OBJECTIF	ORGANISME RESPONSABLE
Valoriser les contributions des aînés	Comité des aînés du Nunavik
Verser aux aînés une aide financière provenant des investissements effectués grâce aux règlements des revendications territoriales	Société Makivik
Favoriser la participation communautaire	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
Favoriser des modèles de gouvernance intergénérationnelle	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
Favoriser des modèles de gouvernance intergénérationnelle	Administration régionale Kativik
Améliorer la santé et le bien-être	Administration régionale Kativik
Améliorer la santé et le bien-être	Administration régionale Kativik
Améliorer la qualité de vie	Administration régionale Kativik
Solliciter la participation des aînés au développement communautaire	Administration régionale Kativik

ACTION



18

Informar la population par l'entremise de divers médias que le 1^{er} octobre est la Journée internationale des personnes âgées. Faire en sorte que des sujets d'intérêts pour les aînés soient publiés dans les médias imprimés et diffusés sur les ondes de la radio cette journée-là.



19

Demander à la Société Makivik d'établir une réserve financière spéciale afin de créer un fonds commun régional pour aider les aînés qui n'ont pas de revenus suffisants.



20

Mettre sur pied un programme concernant les pratiques exemplaires d'allaitement fondées sur les connaissances traditionnelles inuites. Le programme devrait inclure du counseling prénatal et postnatal offert par les femmes aînées.



21

Dresser une liste des services qui correspondent aux besoins des aînés et qui peuvent être rendus par l'entremise de travaux communautaires ordonnés par la cour. Dresser une liste des clients vulnérables et la transmettre aux conseils municipaux afin de prioriser la prestation de ces services.



22

Organiser des ateliers intergénérationnels de sensibilisation à la gestion des déchets. Élaborer un guide pour promouvoir la responsabilité civique concernant la propreté de lieux publics et mieux faire connaître les emplois liés aux activités de recyclage et de compostage.



23

Présenter les programmes de sports et de loisirs réalisés par le Service des loisirs de l'Administration régionale Kativik.



24

Explorer les possibilités d'offrir des activités récréatives dans les résidences pour aînés.



25

Diversifier les sources de financement pour les projets et les programmes locaux à l'intention des aînés afin de répondre aux demandes des villages nordiques.



26

Faire participer activement les aînés à des comités concernant des projets et des programmes dès leur conception, pendant leur mise en œuvre ainsi que leur suivi et leur évaluation. Pour atteindre cet objectif, la coordination de l'information et la collaboration des intervenants seront essentielles.

OBJECTIF	ORGANISME RESPONSABLE
Soutenir les activités économiques intergénérationnelles	Administration régionale Kativik
Soutenir les activités sociales et récréatives	Villages nordiques
Soutenir les activités sociales et récréatives	Institut culturel Avataq
Valoriser les contributions des aînés et créer un sentiment d'appartenance	Institut culturel Avataq
Valoriser les contributions des aînés et créer un sentiment d'appartenance	Institut culturel Avataq
Établir des ponts entre les générations	Institut culturel Avataq
Créer un climat de respect mutuel entre les cultures	Institut culturel Avataq
Créer un climat de respect mutuel entre les cultures	Institut culturel Avataq
Soutenir et valider l'inuktitut	Institut culturel Avataq

ACTION



27

Rassembler des jeunes et des aînés désireux de créer des entreprises d'économie sociale telles que celles qui servent les aînés ou des coopératives de couture. Organiser et offrir une formation en gestion pour les entreprises d'économie sociale.



28

Dresser une liste des bâtiments et des lieux publics qui peuvent être utilisés pour les rassemblements communautaires d'aînés. Tous les organismes pourront consulter la liste pour planifier des rencontres et des événements à l'intention des aînés.



29

Continuer d'offrir un soutien organisationnel et financier pour les rassemblements culturels et sociaux biennaux de représentants d'aînés de chacune des communautés du Nunavik.



30

Donner le nom d'aînés respectés à des bâtiments et à des installations publics.



31

Rendre hommage chaque année à un aîné dans chacune des trois sous-régions du Nunavik à l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones (21 juin).



32

Tenir des ateliers intergénérationnels, dans les communautés et par l'entremise d'activités scolaires, dans le cadre desquels des connaissances culturelles de toutes sortes sont transmises entre les aînés et les jeunes.



33

Organiser des activités d'information et de sensibilisation qui illustrent le mode de vie des Nunavimmiuts à tous ceux et celles qui arrivent au Nunavik. De telles activités ont pour objectif d'assurer un respect mutuel et une meilleure interaction entre les Inuits et les non-Inuits. Tous ceux et celles qui arrivent au Nunavik pour occuper un emploi pourraient tirer profit des activités interculturelles.



34

Donner une formation de sensibilisation spéciale aux policiers, aux travailleurs sociaux et aux intervenants de la protection de la jeunesse en raison de la nature des problèmes auxquels ils sont exposés dans le cadre de leur travail.



35

Reconnaître l'importance de préserver l'inuktitut en écrivant une lettre d'appui à l'Institut culturel Avataq.

OBJECTIF	ORGANISME RESPONSABLE
Accroître les ressources pour les arts traditionnels	Fond d'exploration minière du Nunavik - Administration régionale Kativik
Accroître les ressources pour les arts traditionnels	Institut culturel Avataq
Organiser et partager les connaissances culturelles des aînés	Institut culturel Avataq
Organiser et partager les connaissances culturelles des aînés	Institut culturel Avataq
Partager et transmettre l'expertise des aînés	Institut culturel Avataq
Structurer les ressources communautaires	Administration régionale Kativik
Valoriser et partager les connaissances traditionnelles des aînés	Institut culturel Avataq
Valoriser et partager les connaissances traditionnelles des aînés	Comité des aînés du Nunavik
Démontrer les impacts des changements climatiques sur les modes de vie traditionnels	Administration régionale Kativik - Taqramiut Nipingat Inc.

ACTION



36

Trouver et quantifier des dépôts de stéatite dans l'ensemble du Nunavik afin de soutenir les sculpteurs.



37

Trouver de nouvelles sources de financement pour des projets culturels locaux.



38

Effectuer un inventaire des artefacts culturels présents dans les communautés.



39

Constituer une collection de légendes, de pratiques traditionnelles et de récits racontés par les aînés.



40

Créer une base de données contenant divers aspects du patrimoine des Inuits.



41

Créer un poste de coordonnateur local dans toutes les communautés afin de planifier et de réaliser des projets tant à l'intention des aînés que des comités culturels.



42

Identifier les aînés qui sont actuellement la mémoire vivante des connaissances culturelles, linguistiques, territoriales et historiques des Nunavimmiuts.



43

Faire en sorte que les aînés qui ont une expertise spécifique participent pleinement aux projets et aux événements liés à leur domaine d'expertise. Il peut s'agir de conteurs, de couturières, de sages-femmes, de linguistes, de propriétaires d'attelages de chiens, d'herboristes, etc. Maintenir une liste à jour.



44

Produire un documentaire éducatif et promotionnel pour illustrer les principaux impacts des changements climatiques, tant du point de vue des scientifiques que des Inuits. La vidéo montrera les conséquences de ces changements climatiques sur les modes de vie et les pratiques traditionnels, la biodiversité, les moyens de transport, les méthodes de chasse et de pêche, la biomasse, etc.

OBJECTIF	ORGANISME RESPONSABLE
Créer des environnements favorables à la mobilité	Villages nordiques
Assurer le suivi et mettre en œuvre les recommandations des aînés	Comité des aînés du Nunavik
Améliorer la conception des maisons et assurer une planification du développement adaptée aux aînés	Office municipal d'habitation Kativik
Surveiller les problèmes environnementaux	Administration régionale Kativik
Participer à la conception de milieux adaptés aux aînés	Administration régionale Kativik
Prioriser le financement de maisons adaptées	Administration régionale Kativik
Solliciter la participation des aînés au développement communautaire	Administration régionale Kativik
Contribuer à la sécurité alimentaire	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
Améliorer les connaissances culinaires traditionnelles	Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit

ACTION



45

Évaluer les besoins locaux en transport collectif en indiquant quels véhicules (autobus, fourgonnettes, etc.) sont accessibles aux usagers handicapés. Établir des horaires pour des services combinés de transport adapté et collectif. Afficher les horaires sur le site Web destiné aux aînés (nunavikafc.com).



46

Transmettre une lettre à la Société Makivik de la part du Comité des aînés du Nunavik pour demander pourquoi le modèle de maison adaptée aux aînés qu'il lui a proposé n'a pas été construit.



47

Préconiser des caractéristiques de conception qui prennent en compte les besoins des aînés tels que l'accessibilité, les valeurs culturelles inuites, les facteurs de santé, les lieux de transition (garde-manger et espaces d'entreposage), les changements climatiques, etc., dans les recommandations concernant l'architecture et la structure des maisons.



48

Les aînés qui soupçonnent que l'étang de traitement des eaux usées local ne fonctionne pas bien devraient faire part de leur préoccupation directement au Service des travaux publics municipaux de l'ARK.



49

Mettre sur pied un forum de concertation incluant des aînés, des aménagistes, des entrepreneurs en construction de maisons, des représentants des corporations foncières, des experts en gestion des déchets, des biologistes de la faune, etc., afin de planifier et aménager des milieux adaptés aux aînés dans les villages.



50

Trouver des sources de financement additionnelles pour la construction de maisons adaptées, par exemple des programmes traitant des changements climatiques, visant l'amélioration du logement en milieu nordique, etc., afin d'accroître les options pour se loger.



51

Veiller à ce que les aînés participent aux consultations concernant les plans directeurs locaux et régional ainsi qu'à la préparation des plans d'aménagement.



52

S'assurer qu'un aîné siège en tout temps au groupe de travail régional sur la sécurité alimentaire. Les résultats du groupe de travail et les politiques qu'il élabore devraient être diffusés par l'entremise de divers médias.



53

Faire la promotion des connaissances culinaires traditionnelles en accueillant régulièrement des aînés à des séances de cuisine dans les cuisines communautaires. De telles séances seraient axées sur les ressources alimentaires locales de saison.

OBJECTIF	ORGANISME RESPONSABLE
Améliorer la santé et le bien-être	Administration régionale Kativik
Améliorer la santé et le bien-être	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
Améliorer la santé et le bien-être	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
Améliorer la santé et le bien-être	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
Participer à la vie communautaire et améliorer les conditions de vie	Villages nordiques et/ou organismes sans but lucratif
Participer à la vie communautaire et améliorer les conditions de vie	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
Promouvoir les connaissances traditionnelles	Administration régionale Kativik
Promouvoir les connaissances traditionnelles	Association des chasseurs, pêcheurs et piégeurs du Nunavik (Anguvigaq)
Respecter les croyances culturelles lors de changements d'habitation	Office municipal d'habitation Kativik

ACTION



54

Réviser la liste des produits alimentaires subventionnés dans le cadre des mesures de réduction du coût de la vie au Nunavik afin qu'elle reflète mieux les besoins des aînés.



55

Vendre les surplus alimentaires des cuisines communautaires, des centres de la petite enfance, etc., aux aînés à un prix symbolique.



56

Offrir des ateliers sur des sources alimentaires nutritives afin d'intégrer l'utilisation de produits locaux non traditionnels tels que le poulet et les légumes produits en serre.



57

Fournir des services de livraison de nourriture aux aînés vulnérables en perte d'autonomie. Ces services pourraient être rendus par l'entremise de travaux communautaires ordonnés par la cour.



58

Aménager des cuisines communautaires dans les communautés où il n'y en a pas encore. Faire participer les aînés à la gestion et au fonctionnement des cuisines communautaires dans toutes les communautés.



59

Créer un réseau de cuisines communautaires afin que ces dernières puissent partager leurs réussites, leurs problèmes et leurs techniques. Mettre en commun les ressources pour les achats en grandes quantités.



60

Organiser des excursions botaniques intergénérationnelles. S'assurer de la participation des aînés à de telles excursions afin qu'ils puissent localiser et identifier les plantes indigènes comestibles et ayant des usages thérapeutiques.



61

Organiser et offrir des ateliers dirigés par des aînés afin de démontrer les techniques de dépeçage traditionnelles qui maximisent l'utilisation de l'animal.



62

Procéder aux bénédictions culturelles et religieuses pour les nouveaux locataires qui emménagent dans une maison où il y a eu un suicide. Rénover la maison, au besoin.

OBJECTIF	ORGANISME RESPONSABLE
Faciliter le changement d'habitation pour les aînés	Office municipal d'habitation Kativik
Informer les aînés de l'éventail d'options de logements adaptés	Office municipal d'habitation Kativik
Participer à la conception de milieux adaptés aux aînés	Office municipal d'habitation Kativik
Participer à la conception de milieux adaptés aux aînés	Comité des aînés du Nunavik
Favoriser l'autonomie des aînés	Comité des aînés du Nunavik
Accroître les mesures de sécurité	Gouvernement du Québec
Accroître les mesures de sécurité	Administration régionale Kativik
Accroître les mesures de sécurité	Comité des aînés du Nunavik
Inclure les divers besoins des aînés	Administration régionale Kativik

ACTION



63

Élaborer une procédure spécifique pour les aînés qui sont propriétaires afin qu'ils vendent leur maison de manière à réduire leur espace de vie. Diffuser les renseignements auprès des propriétaires de maison vieillissants.



64

Fournir d'autres options de logements aux aînés et promouvoir les diverses possibilités lors des réunions communautaires et dans les médias. Ces options incluront le partage d'habitation avec la famille incluant des services intégrés, des minimaisons incluant des services partagés ou des minimaisons construites à côté des maisons familiales, etc.



65

S'assurer que des aînés participent à tous les comités de travail qui explorent des solutions en matière de logement. Les renseignements devraient être affichés sur le site Web destiné aux aînés (nunavikafc.com).



66

Participer activement à un forum qui se penche sur la création de quartiers propices au vieillissement actif et à des communautés amies des aînés. Établir des critères d'aménagement des terres lors de la construction de nouvelles maisons.



67

Préparer une pochette d'identité personnelle pour conserver et organiser des documents médicaux et d'identité essentiels tels que le certificat de naissance, le passeport, les documents de voyage, la carte d'assurance maladie, la liste des ordonnances, les références familiales, etc.



68

Installer une ligne téléphonique d'urgence ayant un numéro unique où les personnes qui appellent seront répondues en inuktitut.



69

Donner de la formation aux téléphonistes parlant inuktitut afin que les appels d'urgence soient bien compris et dirigés au bon endroit.



70

Écrire une lettre au Corps de police régional Kativik pour lui demander une solution intérimaire au problème de langue jusqu'à ce que la ligne téléphonique d'urgence soit disponible en inuktitut.



71

Définir et intégrer les besoins spéciaux des aînés dans les plans de mesures d'urgence locaux.

OBJECTIF	ORGANISME RESPONSABLE
Favoriser l'autonomie économique et sociale des aînés	Administration régionale Kativik
Garantir des conditions sécuritaires et dignes pour la mobilité des aînés	Villages nordiques
Garantir des conditions sécuritaires et dignes pour la mobilité des aînés	Administration régionale Kativik
Fournir du soutien pour les questions liées à la sécurité des femmes	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
Renforcer le rôle des aînés dans la sécurité des communautés	Corps de police régional Kativik
Renforcer le rôle des aînés dans la sécurité des communautés	Société Makivik
Sensibiliser les personnes de tous les âges à la maltraitance envers les aînés	Comité des aînés du Nunavik
Sensibiliser les personnes de tous les âges à la maltraitance envers les aînés	Service des loisirs de l'Administration régionale Kativik
Prévoir des adaptations pour les loisirs des aînés	Office municipal d'habitation Kativik – Université Laval

ACTION



72

Créer une entreprise d'économie sociale intergénérationnelle afin de faire produire les pochettes susmentionnées par des centres de couture locaux.



73

Veiller à l'enlèvement de la neige des rampes d'accès des résidences pour aînés et dans tous les lieux publics. Ces services pourraient être rendus par l'entremise de travaux communautaires ordonnés par la cour.



74

S'assurer que tous les conducteurs des véhicules municipaux transportant des aînés ont suivi un programme de formation obligatoire. Il ne s'agit pas seulement de la certification du gouvernement, mais également d'une formation en conduite préventive, etc.



75

S'assurer que les femmes aînées soient suffisamment représentées au comité directeur régional sur la violence et les abus sexuels.



76

Le chef du Corps de police régional Kativik rencontrera régulièrement le Comité des aînés du Nunavik pour discuter des priorités et des actions policières. Lors de ces rencontres, des questions relatives à la violence et aux abus sexuels seront également examinées.



77

Intégrer des aînés locaux dans tous les comités de justice locaux.



78

Mettre en scène des sketches pour illustrer la maltraitance envers les aînés. La production sera montée par une troupe de théâtre inuite.



79

Filmer les sketches susmentionnés. Présenter les vidéos dans les communautés et les écoles et faire suivre ces présentations de discussions communautaires intergénérationnelles concernant toutes les formes d'abus.



80

S'assurer qu'il y a suffisamment de matériel pour l'exercice physique dans les résidences pour aînés. Demander aux coordonnateurs des loisirs locaux de fournir de l'encadrement et de la surveillance concernant l'utilisation du matériel.

OBJECTIF	ORGANISME RESPONSABLE
Prévoir des adaptations pour les loisirs des aînés	Villages nordiques
Adapter les infrastructures pour les relations sociales des aînés	Comité des aînés du Nunavik
Promouvoir un mode de vie actif et la participation sociale	Administration régionale Kativik
Promouvoir un mode de vie actif et la participation sociale	Administration régionale Kativik
Promouvoir un mode de vie actif et la participation sociale	Administration régionale Kativik
Promouvoir un mode de vie actif et la participation sociale	Villages nordiques

ACTION



81

Prévoir des heures de baignades exclusivement pour les aînés dans les piscines municipales. S'assurer qu'il y a suffisamment de surveillance et d'encadrement pour les exercices.



82

Aménager des endroits dans les communautés où les aînés peuvent socialiser et se reposer. De tels endroits peuvent être des structures ou des lieux autonomes qui offrent du mobilier à l'intention des aînés tels que des chaises, des tables, des appuie-bras, etc., et des rafraîchissements tels que du thé et de la bannique.



83

Interviewer des aînés localement afin de définir leurs intérêts en matière de santé physique et d'activités récréatives.



84

Inclure des activités récréatives à l'intention des aînés dans le plan de loisirs régional et prévoir les budgets afférents.



85

Planifier et offrir des activités récréatives dans des bâtiments publics pouvant convenir à cet effet et dans des centres pour aînés.



86

Prévoir des heures de loisirs et d'activités à l'intention des aînés et diffuser ces renseignements à l'échelle locale et régionale.



Tél. : 819 964-2961, poste 2304
Télec. : 819 964-0063
www.krg.ca

C. P. 9
Kuujuaq QC
J0M 1C0